



## **LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

(Article L.2121.25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt-trois, le 20 novembre à 20H00, le Conseil municipal de la commune d'EPINAY-SUR-ORGE, légalement convoqué par Monsieur Olivier MARCHAU, son Maire, s'est assemblé salle de la Gilquinière.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

**M. MARCHAU**, Maire,

**Mme CASTAINGS, M. V. GALLET, Mme PANZANI, M. BARRIERE, Mme LEQUEUX, M. FABBRO, Mme MARTIN, M. WALTER**, Maires-Adjoints,

**M. DUCHESNE, Mme CHABRILLAT, M. MARAIS, Mme LUTIER, M. SCHILTZ, Mme DORLAND, Mme BOURDOUX, M. O. GALLET, Mme LE POULAIN, M. DUGAST, Mme DRAGHI, M. LACASSAGNE, M. BLOTTIERE, M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT**, Conseillers municipaux.

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

**M. RANDOING**, représentée par M. FABBRO, Maire adjoint,

**M. DIDRY**, représenté par M. MARCHAU, Maire,

**M. TURCHI**, représenté par M. DUGAST, Conseiller municipal,

**Mme DESSAILLY**, représentée par Mme LE POULAIN, Conseillère municipale,

**Mme GAUDRY**, représentée par M. BARRIERE, Maire adjoint,

**M. HADDAD**, représenté par Mme MARTIN, Maire adjoint,

**Mme BAIRRAS**, représenté par Mme DORLENCOURT, Conseillère municipale.

**M. FUTOL**, représenté par M. BLOTTIERE, Conseiller municipal.

**M. M. LEGOUGE**, représenté par M. P. LEGOUGE, Conseiller municipale.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : néant

ÉTAIT ABSENT : néant

Conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de conseillers municipaux en exercice présents à la séance étant supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

**Monsieur Marc LACASSAGNE** a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Le conseil municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes :

\*\*\*\*\*

### **ARRET DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2023**

→ **ADOPTION A L'UNANIMITE**

#### **Délibération 99/2023 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

→ **ADOPTION A LA MAJORITE PAR 27 VOIX POUR**

6 voix contre : **M. BLOTTIERE, Mme BAIRRAS (par procuration), M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, M. FUTOL (par procuration), M. M. LEGOUGE(par procuration)**

#### **Délibération 100/2023 – CREATION DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'EXAMEN DES SUBVENTIONS AU BENEFICE DES ASSOCIATIONS SPINOLIENNES ET DESIGNATION DE SES MEMBRES**

→ **ADOPTION A L'UNANIMITE**

**Délibération 101/2023 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY**  
→ PRISE D'ACTE

**Délibération 102/2023 – RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DU SYNDICAT MIXTE ORGE-YVETTE-SEINE (SMOYS)**  
→ PRISE D'ACTE

**Délibération 103/2023 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 104/2023 – CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS NON TITULAIRES À TEMPS NON COMPLET ET A LA FIXATION DE LA REMUNERATION POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 105/2023 – RECRUTEMENT DE CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 106/2023 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU RELAIS PETITE ENFANCE**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 107/2023 – MODIFICATION PARTIELLE DE LA CARTE SCOLAIRE**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 108/2023 – AUTORISATION DE SIGNATURE DE TOUTES CONVENTIONS D'ACCUEIL AU SEIN DES ACM DE MINEURS SPINOLIENS EN SITUATION DE HANDICAP SUIVIS PAR UN SESSAD**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 109/2023 – APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE A. MAUROIS PORTANT SUR LES INTERVENTIONS D'ANIMATION PROPOSEES PAR LE SERVICE JEUNESSE**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 110/2023 – FIXATION DES TARIFS DU SEJOUR ORGANISE PENDANT LES VACANCES DE FIN D'ANNEE POUR UN GROUPE D'ENFANTS AGES DE 11 A 17 ANS**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 111/2023 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE PROJET A L'ASSOCIATION CIME**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 112/2023 – MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION EN FLUX DES RESERVATIONS DE LOGEMENT SOCIAL PAR LA COMMUNE D'EPINAY-SUR-ORGE**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 113/2023 – DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE LA SA HLM « CDC HABITAT SOCIAL » POUR LA CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS SOCIAUX SIS 1, RUE DU BREUIL ET 16, RUE DE L'ÉGLISE**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 114/2023 – MISE EN PLACE D'ASTREINTES FINANCIERES EN CAS D'INFRACTION AU CODE DE L'URBANISME**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 115/2023 – AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION D'UN MUR ET D'UNE VOIRIE AFFAISSES RUE DES MEUNIER – SOCIETE COLAS**  
→ ADOPTION A L'UNANIMITE

**Délibération 116/2023 – AVENANTS AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF A LA RENOVATION ET L'EXTENSION DU MARCHÉ COUVERT**

→ **ADOPTION A LA MAJORITE PAR 27 VOIX POUR**

**6 voix contre : M. BLOTTIERE, Mme BAIRRAS (par procuration), M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, M. FUTOL (par procuration), M. M. LEGOUGE (par procuration)**

Affiché et publié le

**27 NOV 2023**



**Olivier MARCHAU**  
Maire d'Épinay-sur-Orge